



### **La romancière camerounaise Calixthe Beyala, encense Maxime EKO EKO et Justin Danwe.**

Les avocats de Jean Pierre Amougou Belinga, accusé de « complicité de torture » dans le meurtre de Martinez Zogo sont à l'offensive. Ces derniers sont déterminés à sortir leur client de la prison principale de Kondengui où il est détenu depuis le 04 mars dernier. Ils ont déposé une demande de libération provisoire à la Cour d'Appel du Centre.

Maxime Eko Eko, patron de la DGRE, et Justin Danwé, son chef des opérations, tous deux détenus dans le cadre de la même affaire, affichent une démarche différente.

Contrairement à Jean Pierre Amougou Belinga, ces hauts cadres dans le contre-espionnage camerounais, n'ont pas introduit de recours pour leur libération provisoire.

Une attitude que salue la romancière camerounaise Calixthe Beyala. **«La dignité d'Eko Eko ou de Danwé force l'admiration face à l'agitation du camp d'Amougou Belinga. Les premiers accusés dans l'affaire Martinez semblent prendre en compte la gravité de la situation, au delà de leur présumée culpabilité ou innocence, tandis que le dernier est dans l'ostentatoire et le déni. Il convient de rappeler que les premiers sont des élites de l'armée ( donc ayant fait des études supérieures, avec une connaissance des lois, de**

***l'interdit ) et le dernier, bah Dieu seul sait d'où il vient. Moralité : les serviettes ne doivent pas se mélanger aux torchons sous peine de se retrouver dans des salles histoires »***, écrit C.Beyala.

Jean Pierre Amougou Belinga, Léopold Maxime Eko Eko, Justin Danwe, et plusieurs éléments de DGRE, ont été inculpés dans l'affaire Martinez Zogo. Ils sont en détention provisoire de six mois renouvelable une fois en attendant leur procès.